

Rapport du programme des écoles communautaires

Octobre 2018 à octobre 2022

Présenté au :

Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Wayne Ewasko

Préparé par

Linda Lee, Pro Active Services, pour
La Section des écoles communautaires
Direction générale de l'inclusion des autochtones
Éducation et Apprentissage de la petite enfance

Table des matières

Aperçu	1
Le programme des écoles communautaires du Manitoba	2
Profil des écoles communautaires	4
Réseau des écoles communautaires	5
Perfectionnement professionnel et formation	5
Mobilisation de ressources	6
Visites d'écoles communautaires	6
Riposte des écoles communautaires à la COVID-19	7
Réunions du comité consultatif des écoles communautaires, réunions de consultation et exposés	8
Assiduité scolaire	8
Données provinciales sur la réussite et le rendement	10
Regard vers l'avenir	16
Annexe A : Programme des écoles communautaires (2023)	17
Annexe B : Restrictions imputables à la pandémie de la COVID-19 en 2021-2022	18
Annexe C : Comité consultatif des écoles communautaires de 2015 à 2018	19
Références	20

Aperçu

L'éducation commence à la maison où elle est fournie par la famille, qui joue un rôle important dans le bien-être, la réussite éducative et le rendement de ses enfants. Le plus grand avantage qu'un enfant puisse avoir est celui d'avoir des parents, des gardiens ou des tuteurs qui jouent un rôle actif dans son éducation. Ce rôle peut comprendre maintenir des attentes parentales élevées à cet égard, encourager sa ponctualité et son assiduité, faire des activités de littératie et de numératie à la maison et participer aux activités scolaires et communautaires en tant qu'organisateur ou bénévole. La participation active de la famille à l'éducation aide à renforcer l'effet de l'enseignement en classe et des soutiens offerts à l'école qui améliore le bien-être, la réussite académique et la réussite scolaire des élèves.

De nombreuses familles vivent toutefois dans des circonstances défavorisées. Un revenu limité combiné avec des problèmes de santé physique ou mentale, des réseaux sociaux restreints, des différences culturelles et linguistiques, un logement instable, des besoins nutritionnels et des difficultés en matière de transport créent un désavantage concentré qui peut miner les possibilités de mobilisation des parents et avoir des répercussions défavorables sur les résultats éducationnels de leurs enfants. Grâce à la recherche et l'expérience, il est largement reconnu que les enfants et les familles aux prises avec ce désavantage ont besoin de plus de soutiens et de services que ce qu'une école traditionnelle peut offrir afin qu'ils puissent tirer le meilleur parti des investissements et des opportunités en éducation et d'atteindre les résultats souhaités en éducation.

La philosophie des écoles communautaires a évolué afin de renforcer la capacité de l'école de servir de carrefour dans son quartier et de rassembler et déployer stratégiquement des services et des ressources scolaires et communautaires de manières qui donnent de meilleurs résultats pour les élèves. En tant que lieux qui intègrent l'éducation, la santé publique, les programmes sociaux et les loisirs, les écoles communautaires aident

à atteindre des buts éducationnels clés, tels que la maturité scolaire; l'assiduité scolaire régulière; la participation de la famille, de l'élève et de la collectivité à l'apprentissage; et le bien-être et la réussite scolaire. En même temps, les écoles communautaires aident à promouvoir la sécurité des enfants, des familles et des quartiers, à réduire les mauvais traitements envers les enfants et à réduire le nombre d'enfants pris en charge.

En décembre 2013, la Loi sur les écoles communautaires a reçu la sanction royale, intégrant la philosophie des écoles communautaires dans la législation et établissant officiellement le Programme des écoles communautaires du Manitoba. Deux des principaux éléments de la loi sont l'établissement d'un Comité sous-ministériel des écoles communautaires, chargé de l'orientation générale du programme, et d'un Comité consultatif des écoles communautaires qui offre des conseils et de l'aide sur les questions qui ont trait au programme. La loi établit également la Section des écoles communautaires, laquelle a été subséquemment formée en octobre 2014. La section fournit du soutien et de l'aide aux écoles du programme, au Comité sous-ministériel des écoles communautaires et au Comité consultatif des écoles communautaires. Elle exerce aussi toutes les autres fonctions que le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance pourrait lui assigner.

Une des dispositions de la Loi sur les écoles communautaires charge la Section des écoles communautaires de préparer un rapport sur les activités du programme, qui doit comprendre un sommaire des consultations tenues par la section et de la performance du programme évalué en fonction des mesures établies par la section à cette fin. Le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance rend le rapport accessible au public en l'affichant sur le site Web du Ministère et de toute autre façon qu'il juge pertinente.

Le présent rapport satisfait aux exigences de la loi. Il traite des activités de la Section des écoles communautaires entre octobre 2018 et octobre 2022.

Le programme des écoles communautaires du Manitoba

Le Programme des écoles communautaires du Manitoba renforce la capacité du système des écoles publiques d'améliorer la santé et le bien-être sociaux, affectifs et physiques des élèves des quartiers défavorisés sur le plan socioéconomique. Il aide les élèves à arriver à l'école prêts à participer au processus d'apprentissage et à profiter pleinement des possibilités éducationnelles offertes.

Le tableau 1 présente les buts primordiaux du programme dans les domaines stratégiques précisés dans la loi. Il met aussi en relief les types de

programmes, de ressources et de services que les écoles communautaires peuvent proposer pour obtenir des résultats, autant scolaires que non scolaires. Les facteurs non scolaires tels que la santé, la nutrition et la stabilité du logement de la famille et de l'élève, ainsi que la capacité de l'élève d'aller à l'école ponctuellement et régulièrement ont un effet sur la capacité de l'élève de se concentrer, de traiter l'information, d'apprendre et de former de bonnes relations avec les élèves et les enseignants, ce qui a un effet sur sa réussite scolaire et son parcours éducationnel à long terme.

Tableau 1 : Buts, perspective stratégique et résultats du Programme des écoles communautaires

Buts du programme	Domaines visés par la Loi sur les écoles communautaires	Programmes, activités, ressources et services	Résultats scolaires et non scolaires améliorés	Résultats et priorités stratégiques
> Maturité scolaire de l'élève	> Activités d'éducation et de développement des capacités des parents	> Cours sur l'art d'être parent > Méthodes traditionnelles d'éducation des enfants > Cours du SEC sur l'art d'être parent pour les nouveaux arrivants > Programmes de formation générale > Programmes de l'ANCR visant à prévenir la prise en charge des enfants	> Participation à l'apprentissage et soutien de l'apprentissage par la famille > Santé et bien-être de la famille et de l'élève	> Amélioration de la littératie et de la numératie > Hausse du taux d'obtention du diplôme d'études secondaires > Hausse du taux de participation aux études postsecondaires
> Assiduité et ponctualité	> Programmes d'éducation de la petite enfance > Services de nutrition > Programmes avant l'école, après l'école, le soir, la fin de semaine et l'été	> Centres préscolaires et parents-enfants > Wiggle, Giggle et Munch, Rhyme Time > Alimentation des nourrissons > Programmes de déjeuners et de dîners > Jardins communautaires > Pédibus scolaire > Visites à domicile > Clubs de littératie et de mathématiques > Peaceful Village du MSIP > Programmes d'été en littératie de Frontier College > Club de vélo	> Relations entre la famille, l'école et le quartier > Sécurité du quartier > Ponctualité et assiduité > Concentration cognitive (capacité de se concentrer et de traiter l'information)	> Participation stable au marché du travail > Réduction de la pauvreté > Cheminement vers la réconciliation > Moins d'enfants pris en charge

Profil des écoles communautaires

Roseau Valley School
New Era School
École communautaire Aurèle-Lemoine
Oak Lake Community School
Ruth Betts Community School
Grand Rapids School
Thunderbird School
West Lynn Heights School
Kelsey Community School
Lavallee School
Wapanohk Community School
Waywayseecappo Community School
North Memorial School
Hampstead School
Donwood School
Elwick Community School
Brooklands School
Alonsa School

David Livingstone School
Dufferin School
Fort Rouge School
John M. King School
Hugh John Macdonald School
Lord Selkirk School
Norquay School
Pinkham School
R.B. Russell Vocational School
River Elm School
Shaughnessy Park School
Sister MacNamara School
Wellington School
George Fitton School
Ruth Hooker School
Scott Bateman Middle School
Dalhousie School
Victor Mager School

En décembre 2013, la Loi sur les écoles communautaires a incorporé 29 écoles nordiques, rurales et urbaines, qui faisaient auparavant partie de l'Initiative de partenariat entre les écoles et les collectivités, dans le Programme des écoles communautaires. En septembre 2017, deux nouvelles écoles, Roseau Valley School dans la division scolaire Border Land et North Memorial School dans la division scolaire de Portage la Prairie, ont été ajoutées au programme, portant le nombre actuel d'écoles à 31.

Dans le discours du Trône de 2019, le gouvernement du Manitoba a fait de la santé mentale et de la lutte contre les dépendances l'une de ses priorités et s'est engagé à améliorer le soutien à cet égard. En avril 2019, les gouvernements du Manitoba et du Canada ont signé l'Accord de financement entre le Canada et le Manitoba sur les services de soins à domicile et de soins communautaires et les services en santé mentale et en toxicomanie, une entente bilatérale de trois ans destinée à augmenter le soutien accordé aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, comme l'ont recommandé plusieurs rapports et conformément à la Stratégie en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances du Manitoba, publiée en mars 2018*.

L'une des initiatives visées portait sur l'élargissement du Programme des écoles communautaires. Ce programme renforce la capacité des écoles de devenir des carrefours au sein des collectivités pour rassembler et déployer stratégiquement des services et des ressources scolaires et communautaires d'une façon qui leur permettent d'obtenir de meilleurs résultats pour les élèves, les

familles et les quartiers, en particulier ceux qui sont défavorisés.

En 2020, cinq nouvelles écoles se sont jointes au Programme des écoles communautaires, portant leur nombre à 36 établissements – soit 20 à Winnipeg et 16 dans les régions rurales et du Nord – répartis entre les 17 divisions scolaires participantes (voir l'annexe A).

Les écoles du programme reçoivent un financement provincial totalisant 2,9 millions de dollars. Une grande portion du financement de chaque école permet de subventionner le salaire d'un membre désigné du personnel (comme un agent de liaison ou un travailleur de soutien communautaire) qui travaille avec le directeur de l'école à former des partenariats et à mobiliser les ressources qui répondent aux besoins établis des élèves et des familles, d'une part, et à soutenir le programme d'enseignement de base de l'école, d'autre part.

Les 36 écoles communautaires offrent différentes configurations de programmes d'études primaires, intermédiaires et secondaires à environ 8 723 élèves. Approximativement 75 % des élèves du programme sont des élèves de la maternelle à la 8^e année. Près de 50 % des élèves des écoles du programme déclarent être autochtones (c.-à-d. membres d'une Première Nation, Métis ou Inuit. De nombreuses écoles accueillent aussi un grand nombre d'élèves et de familles qui sont de nouveaux arrivants. Par exemple, pour l'année scolaire 2016-2017, une école a déclaré avoir des élèves provenant de 29 pays différents et parlant 23 langues. Par ailleurs, un nombre considérable d'écoles

* Visitez www.gov.mb.ca/mh/mh/index.fr.html.

accueillent des élèves du noyau central de Winnipeg ou des collectivités du Nord où, selon une étude menée en 2012 par le Manitoba Centre for Health Policy and Evaluation, une mère sur quatre ayant des enfants à la maison avait reçu un diagnostic de trouble de l'humeur.

La recherche indique que les parents, surtout les jeunes mères monoparentales et les personnes qui vivent une détresse grave ou récurrente ou qui ont une maladie mentale, portent non seulement un fardeau de risque accru pour eux-mêmes, mais aussi pour leurs enfants. Ces parents peuvent avoir moins de réseaux sociaux et être plus isolés. Ils peuvent être moins sensibles aux besoins de leurs enfants en matière de développement. En outre, ils peuvent être moins impliqués dans

l'éducation de leurs enfants et les enfants risquent davantage d'être maltraités, de subir des méfaits et d'être exposés à la violence.

Plusieurs écoles du programme font aussi face à un taux élevé de migration scolaire. Le taux de migration d'une école est le nombre d'élèves qui entrent à l'école et qui la quittent pendant l'année scolaire. Il ne comprend pas les élèves qui obtiennent leur diplôme, qui décrochent ou qui s'inscrivent à l'école pour le deuxième semestre. Pour l'année scolaire 2016-2017, neuf écoles ont enregistré un taux de migration de 40 % ou plus, dont deux qui ont déclaré un taux de plus de 70 %, mettant en évidence un des défis auxquels font face les écoles du programme communautaire.

Réseau des écoles communautaires

La Loi sur les écoles communautaires établit aussi le Réseau des écoles communautaires. Bien que les écoles du réseau n'aient pas droit à un financement, elles ont accès à l'information de planification, aux outils, aux sites d'études, aux ressources et à tous les ateliers

de perfectionnement professionnel et de formation offerts aux écoles du programme. Le Réseau des écoles communautaires s'est agrandi, passant de deux établissements en 2014-2015 à 27 en 2017-2018.

Perfectionnement professionnel et formation

En 2013, Michael Tymchak, professeur émérite et ancien doyen de la faculté d'éducation de l'Université de Regina, et Phyllis Fowler, coordonnatrice des services intégrés liés à l'école au Nutana Collegiate, Écoles publiques de Saskatoon, ont fait une évaluation externe des programmes des écoles communautaires du Manitoba. Le rapport de l'évaluation indique qu'il y a eu une amélioration notable de l'assiduité, un enrichissement des programmes préscolaires, une atténuation du vandalisme et une hausse du soutien à la maison pour le programme scolaire de l'école. Il signale que le financement du programme a été mis à profit pour obtenir du soutien et des ressources additionnels d'une vaste gamme de parties intéressées et d'organismes. Il fait aussi plusieurs recommandations clés, notamment d'offrir plus de perfectionnement professionnel et de soutien aux directeurs d'école et aux agents de liaison des écoles communautaires.

Depuis sa formation, la Section des écoles communautaires a organisé et parrainé la participation

des directeurs d'école et des agents de liaison à une variété de séances de perfectionnement professionnel et de formation sur divers sujets, entre autres : l'intégration des services liés à l'école, la mobilisation de partenariats et de ressources, la gestion des bénévoles, la mobilisation des familles autochtones et nouvellement arrivées, la promotion de la santé mentale et du bien-être, l'utilisation des données pour planifier et évaluer, la préparation de propositions de financement, les stratégies d'appui à l'approche des écoles communautaires et la formation d'authentiques partenariats entre l'école et la collectivité. Les séances de perfectionnement professionnel et de formation ont été offertes gratuitement à toutes les écoles du programme et du réseau.

Comme le montre le tableau 2, entre 2018 et 2022, la Section des écoles communautaires a organisé et financé 11 séances de perfectionnement professionnel et de formation, qui ont proposé 35 ateliers et accueilli 501 participants.

Tableau 2 : Perfectionnement professionnel offert au programme 2018-2022

Année	Séance/Événement	Nombre d'ateliers	Nombre de participants
2018	Rencontre annuelle de perfectionnement professionnel des écoles du programme	8	119
2018	Forum de recherche sur l'éducation des Autochtones	4	20
2018	SAFE Talk	1	22
2018	Rencontre annuelle de perfectionnement professionnel des écoles du programme	8	110
2019	Forum de recherche sur l'éducation des Autochtones	1	20
2019	Rencontre annuelle de perfectionnement professionnel des écoles du programme	8	120
2021	Survol perfectionnement professionnel du programme des écoles communautaires en ligne	1	25
2021	Exposé safeTALK du protecteur des enfants du Manitoba	1	11
2021	Nutön Nutrition Education	1	16
2022	Programme Families in the Kitchen	1	16
2022	Association canadienne pour la santé mentale : la santé mentale pour tous en éducation	1	22
Totaux	11	35	501

Mobilisation de ressources

La Section des écoles communautaires travaille avec les organismes communautaires, avec le secteur des entreprises et avec les ministères gouvernementaux dans le but de mobiliser des formations, des ressources et des services pour les écoles du programme et du réseau. Au cours des quatre dernières années, la section a travaillé avec les organismes suivants :

- La Mood Disorder Clinic
- L'Association canadienne pour la santé mentale
- All Nation Network of Care
- L'Office régional de la santé
- Justice Manitoba (prévention des gangs et sécurité sur Internet)
- Le Protecteur des enfants du Manitoba
- First Books Canada/Scholastic Canada

- Les programmes Neighbourhoods Alive et Lighthouses
- L'initiative Des écoles en santé
- Déjeuner pour apprendre et les clubs de déjeuner du Canada

Certaines écoles individuelles ont eu accès à des formations et des renseignements sur la promotion de la santé mentale des jeunes, le trouble bipolaire chez les adolescents, les thérapies anti-stress et comment prendre soin de soi, la sécurité sur Internet, la sécurité dans la rue et la prévention du recrutement par les gangs. Les écoles ont également reçu plus de mille livres gratuits pour la lecture à la maison et les soirées de littératie familiale, des cartes cadeaux de magasins d'alimentation et des subventions pour l'achat de fournitures et d'appareils pour faire la cuisine.

Visites d'écoles communautaires

La Section des écoles communautaires fait des visites d'écoles dont l'objet est d'aider les directeurs d'école et les agents de liaison à accéder aux services et aux soutiens offerts par la Province et par la collectivité. Elle leur offre également des conseils sur les moyens d'encourager la participation des parents aux activités de l'école et la planification d'activités avant, pendant et après l'école. Entre septembre 2018 et décembre 2021,

deux membres du personnel de la Section des écoles communautaires ont fait 82 visites à des écoles du programme. Du 24 août 2020 au 31 juillet 2021, le coordonnateur du Programme des écoles communautaires a été déployé au sein de l'équipe de planification de la riposte à la COVID-19 du Ministère pour répondre aux demandes du système d'éducation. De plus, les restrictions ordonnées en raison de la

pandémie se sont répercutées sur la capacité de la Section des écoles communautaires de faire des visites dans les établissements participants. En raison de ces mesures, les écoles ont dû réduire ou éliminer des

activités et des ressources qu'elles destinaient aux élèves et à leur famille, en plus de rechercher des moyens novateurs de leur fournir un soutien.

Riposte des écoles communautaires à la COVID-19*

À l'occasion d'une activité d'échange et d'apprentissage (« Share and Learn ») organisée en mode virtuel en mai 2022, les écoles ont raconté leur expérience des obstacles qu'elles ont rencontrés au cours de la pandémie de la COVID-19 et présenté les moyens qu'elles ont pris pour les surmonter.** Outre les problèmes évidents suscités par les confinements et les restrictions et la difficulté de rester en contact avec les familles, les participants ont souligné à quel point la pandémie avait mis en évidence les failles qui existaient déjà dans le système. Deux grands domaines où les difficultés ont été exacerbées par les confinements et l'isolement social qui en découle ont été ceux de l'insécurité alimentaire et de la santé mentale (stress, dépression, anxiété, etc.).

Les écoles ont travaillé fort pour s'adapter et trouver des moyens créatifs de rester en contact avec les familles et de les soutenir, ainsi que leurs élèves. Elles ont déclaré qu'elles faisaient beaucoup des mêmes choses qu'elles faisaient auparavant, mais différemment. Le recours à des plateformes virtuelles pour rester en contact avec les élèves et leur famille a exigé un certain apprentissage. Toutefois, au printemps 2022, les écoles se sentaient à l'aise de les utiliser. Par exemple, une école a utilisé Facebook pour proposer aux familles des défis amusants à faire avec leurs enfants. Les écoles ont ainsi pu aider les jeunes à maintenir des liens et à contrer l'isolement social. Une autre école a organisé une « heure du conte » en mode virtuel avec le concours du service de bibliothèque de la Ville de Winnipeg. Dans le même ordre d'idées, quelques représentants d'écoles ont souligné que les nouveaux partenariats établis pendant la pandémie leur avaient offert de nouvelles possibilités. Les écoles se sont également employées à s'attaquer au problème de l'insécurité alimentaire : certaines d'entre elles ont livré des paniers nutritionnels ou des sacs d'aliments au domicile des familles, dans le respect des règles d'éloignement physique.

Une école a également préparé différents types de colis qu'elles ont fait livrer à la maison de leurs élèves pendant la pandémie. Ces envois contenaient, par

exemple, du matériel pour fabriquer des capteurs de rêves, des portefeuilles et des boucles d'oreilles. L'idée était de permettre aux familles de maintenir leurs liens avec l'école ainsi que les relations entre leurs différents membres. Les livreurs ont laissé les colis dans les escaliers afin de respecter les règles d'éloignement physique.

Lorsque les activités en personne ont repris en 2021-2022, les écoles communautaires ont continué de proposer des approches innovantes pour interagir avec les familles et la communauté. Par exemple, une école a loué l'aréna local deux jours par semaine pour ses programmes d'éducation physique. Pendant les heures d'ouverture de l'aréna au public, les familles devaient payer pour louer des patins et accéder à la patinoire. L'école a rémunéré des parents pour qu'ils viennent offrir leur aide pendant ces deux jours de location de l'aréna. L'école a pu utiliser cet actif communautaire dans ses programmes, soutenir les familles et rassembler la communauté.

Les écoles étaient emballées à la perspective de voir s'assouplir les restrictions imposées par la pandémie et de pouvoir tenir un plus grand nombre d'activités en personne. Par exemple, une école a pu organiser des séances où des aînés sont venus transmettre leurs compétences et leurs connaissances, comme la confection de robes à franges. Cette même école envisageait de tenir une semaine culturelle en juin 2022; même si l'activité prévue était d'envergure moindre qu'en temps normal, les élèves et les membres de la communauté, y compris les aînés, seraient toujours invités à y participer. Les élèves pourraient participer à des activités comme le broyage des baies, le séchage de la viande, la cuisson de bannique sur le feu et l'exploration de leur arbre généalogique. La semaine devait s'achever par un pow-wow communautaire. De nombreuses écoles avaient des plans pour l'automne incluant non seulement des activités en personne, mais aussi un certain nombre de séances en mode virtuel.

* Veuillez vous reporter à l'annexe B pour obtenir plus de détails sur les restrictions liées à la pandémie qui ont touché les écoles en 2021-2022.

** En plus des renseignements recueillis lors de l'activité d'échange et d'apprentissage, un consultant externe qui avait assisté à l'activité s'est entretenu par téléphone avec des représentants de deux autres écoles communautaires.

Réunions du comité consultatif des écoles communautaires, réunions de consultation et exposés

La Section des écoles communautaires appuie le travail du Comité consultatif des écoles communautaires (Annexe C). Le rôle de ce comité est de conseiller le ministre, le comité sous-ministériel et la section sur les questions qui ont trait au programme et au réseau, entre autres en les aidant à déterminer les services, les programmes et les activités qui se prêtent à la réalisation des objectifs du programme. Le comité a été formé et a tenu sa première réunion en 2015. Entre 2015 et 2017, il a tenu six réunions, y compris une réunion avec les représentants du Comité sous-ministériel des écoles communautaires. Le comité a relevé plusieurs questions importantes sur lesquelles il importe de se pencher, notamment : les qualifications et le perfectionnement professionnel des agents de liaison; la nécessité d'améliorer les communications entre les ensembles de logements publics et les écoles communautaires; et l'intégration de la prestation de programmes liés aux services de santé et aux services sociaux dans les écoles.

La dernière réunion du Comité consultatif a eu lieu en mai 2018. Les mandats de ses membres, s'échelonnant de 2015 à 2018, sont arrivés à échéance. On a toutefois sollicité la présentation de candidatures en vue de la formation d'un nouveau comité auprès des écoles participantes et des organismes partenaires qui s'intéressent aux programmes des écoles communautaires du Manitoba.

Entre 2018 et 2022, la Section des écoles communautaires a aussi tenu des réunions de consultation avec une variété d'organismes, y compris les suivants :

- The Aboriginal Circle of Educators
- Bookmates
- The Council of School Leaders
- Frontier College (maintenant United for Literacy)
- Manitoba Association of Parent Councils
- Manitoba Association of School Superintendents
- Le Conseil consultatif provincial sur la pauvreté, l'éducation et la citoyenneté
- L'Office régional de la santé de Winnipeg — À l'écoute de notre santé
- Diététiste agréé Nüton
- Association canadienne de la santé mentale

La section a aussi fait des exposés sur les écoles communautaires aux organismes suivants :

- Addictions Foundation
- Manitoba Association of Parent Councils
- Le Conseil consultatif du premier ministre sur la pauvreté, l'éducation et la citoyenneté
- Villa Rosa
- Women's Resource Centre
- Native Addictions Council of Manitoba
- Le comité directeur pour la subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones
- La cohorte de travail social de l'Université du Manitoba
- Les étudiants de la session d'été de l'Université de Winnipeg
- Division scolaire Pembina Trails : Dalhousie School
- Division scolaire Lord Selkirk : Ruth Hooker School
- Division scolaire de Brandon : George Fitton School

Assiduité scolaire

L'assiduité scolaire est essentielle pour que les élèves maximisent leurs expériences et leurs possibilités d'apprentissage — l'absentéisme chronique a été lié à un abaissement du rendement des élèves et des résultats aux tests. Améliorer l'assiduité scolaire et réduire les arrivées tardives est un but important du programme. En 2016-2017, le Ministère a commencé à compiler les données sur l'absentéisme tel qu'indiquées dans les bulletins de l'année scolaire. Le tableau 3 montre le pourcentage d'élèves de 1^{re} à 8^e année et dans les classes pour l'enfance en difficulté qui ont eu au moins 18,5 absences motivées ou non motivées, ce qui correspond à 10 % des 185 jours d'enseignement de

l'année scolaire 2016-2017. (Nous ne disposons pas de données pour les écoles secondaires à l'heure actuelle.)

L'absentéisme a augmenté à la fois pour les écoles provinciales dans l'ensemble ainsi que pour les écoles du programme des écoles communautaires de l'année scolaire 2016-2017 à 2020-2021 (tableau 3). Plus de la moitié (53 pour cent) des 6 788 élèves fréquentant les 32 écoles du programme qui offrent la 1^{re} à la 8^e année (où les données sont disponibles), ont eu au moins 18,5 absences pendant l'année scolaire 2020-2021, comparativement à un taux global de 26 % pour les élèves des écoles publiques offrant la 1^{re} à la 8^e année.

Tableau 3 : Absentéisme des élèves, 2016-2017 et 2020-2021
Pourcentage d'élèves dans les écoles offrant la 1^{re} à la 8^e année ayant au moins 18,5 absences (données de bulletins scolaires)

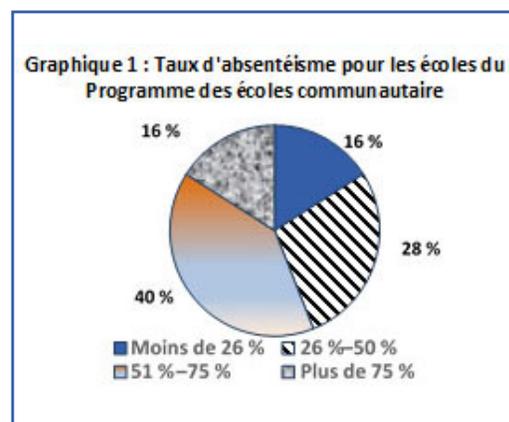
Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
2016-2017 (données de référence)	19 % (n=108 210)	41 % (n=6 345)	22 p. p.
2020-2021	26 % (n=101 596)	53 % (n=6 788)	22 p. p.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2020-2021	Augmentation de 7	Augmentation de 12	—

Remarque : ▪ Les pourcentages sont arrondis au chiffre entier le plus près.
 ▪ n représente le nombre total d'élève sur lequel les pourcentages sont basés.

Parmi les écoles communautaires en 2020-2021, le pourcentage d'élèves manquant au moins 18,5 jours a varié de 0 % à 89 %. Cinq écoles du programme ont déclaré un taux d'absentéisme inférieur à la moyenne provinciale, établie à 26 %. Le graphique 1 montre la répartition des écoles du programme, où 40 % (n=13) des écoles communautaires se situent dans la fourchette des établissements où le pourcentage d'élèves manquant au moins 18,5 jours variait de 51 % à 75 %. À titre d'exemple des effets de l'absentéisme, les cinq écoles où le pourcentage d'élèves manquant au moins 18,5 jours était le plus faible comptaient en moyenne 48,1 % d'élèves satisfaisant aux attentes en lecture à l'entrée de la 3^e année. Les cinq écoles où le pourcentage d'élèves manquant au moins 18,5 jours était le plus élevé comptaient en moyenne 17,7 % d'élèves satisfaisant à ces attentes, ce qui représente un écart d'environ 30 %.

Il convient de noter que l'absentéisme a augmenté entre 2016-2017 et 2020-2021 pour l'ensemble des écoles du Manitoba de la 1^{re} à la 8^e année ainsi que pour les écoles du programme, ce qui représente une autre répercussion de la pandémie. Il n'est pas étonnant de constater que la hausse de l'absentéisme a été plus importante dans les écoles communautaires du fait que ces établissements accueillent des familles défavorisées qui ont été plus durement touchées par la pandémie. Par exemple, les familles économiquement défavorisées et celles qui vivent dans des régions rurales ou éloignées peuvent avoir un accès limité ou inexistant à Internet, ce qui constitue un obstacle grave en période d'apprentissage à distance. De plus, la santé de la famille et de l'élève de même que le manque de transport ont toujours posé des problèmes pour l'assiduité, et ces difficultés ont été exacerbées par la pandémie.

À la sortie de la pandémie, les écoles continuent de mettre en œuvre des stratégies pour améliorer



l'assiduité et réduire les arrivées tardives. Ces stratégies comprennent celle du pédibus scolaire, qui permet aux établissements de veiller à ce que les élèves aillent à l'école et qu'ils arrivent à l'heure. Parmi les autres interventions auxquelles les écoles ont eu recours figurent les visites à domicile, les programmes de déjeuners chauds, les certificats d'assiduité, les bulletins d'information et la distribution de réveil-matin aux familles. Dans les cas extrêmes, les écoles font appel aux services de divers organismes pour travailler avec les familles qui ont des besoins complexes afin de favoriser l'assiduité des élèves.

Données provinciales sur la réussite et le rendement

Le Ministère recueille des données sur le rendement et la réussite des élèves dans plusieurs domaines :

- Notions de calcul des élèves de 3^e année
- Lecture des élèves de 3^e année
- Sens du nombre et habiletés mathématiques des élèves de 7^e année
- Compréhension en lecture des élèves de 8^e année
- Rédaction de textes informatifs par les élèves de 8^e année
- Obtention du crédit de mathématiques de 9^e année
- Obtention du crédit d'English Language Arts de 9^e année
- Résultats des tests provinciaux de 12^e année en mathématiques appliquées, mathématiques au quotidien, mathématiques pré-calcul et English Language Arts

Les 11 tableaux suivants comparent les moyennes générales des écoles du programme aux moyennes provinciales pour les mesures qui suivent du rendement et de la réussite pour l'année de référence 2014 ou 2015, l'année scolaire 2017-2018 et la plus récente pour laquelle nous disposons de données. Comme les écoles du programme comportent différentes configurations d'années primaires, intermédiaires et secondaires, les mesures de la réussite et du rendement ne s'appliqueront pas toutes aux écoles du programme. En outre, dans certains cas, nous n'avons pas assez de données pour faire une comparaison et voir les changements au fil du temps. Les tableaux montrent seulement les données des écoles du programme qui offrent le programme anglais. Elles ne comprennent pas l'école communautaire Aurèle-Lemoine, qui offre le programme français, puisque le Ministère présente les données agrégées seulement.

Comme nous l'avons mentionné, les tableaux 4 à 14 montrent les résultats des écoles du programme et

ceux obtenus à l'échelle de la province sur les plans des évaluations provinciales et de l'obtention de crédits d'études secondaires. Lorsque le nombre d'écoles est suffisamment important, le nombre d'écoles où la réussite des élèves a augmenté (« Nombre d'écoles où le pourcentage a monté ») par rapport à la période précédente, le nombre d'écoles où la réussite a diminué (« Nombre d'écoles où le pourcentage a baissé ») par rapport à la période précédente et le nombre d'écoles où la réussite est restée la même (« Nombre d'écoles où le pourcentage n'a pas changé ») sont indiqués*.

Dans l'ensemble, les écoles du programme affichent des résultats mixtes, avec des gains modestes pour les notions de calcul des élèves de 3^e année et la rédaction de textes informatifs par les élèves de 8^e année. Dans le reste des évaluations, les écoles communautaires ont affiché des baisses de façon générale. L'écart entre les moyennes des écoles du programme et de la province dans les 11 domaines a persisté, les écarts les plus importants étant observés pour la 9^e année. Toutefois, certaines écoles ont obtenu de bons résultats comparativement aux moyennes provinciales.

Plus précisément, bien que l'évaluation des notions de calcul en 3^e année ait montré une diminution globale minime entre la période de référence et l'automne 2021 (tableau 5), en 2021, l'écart était de 12 points de pourcentage entre les écoles de la province et celles du programme, soit le même qu'en 2017. Sur les 24 écoles du programme, 11 ont vu leur pourcentage monter par rapport à 2017, 11 ont vu leur pourcentage baisser et deux ont vu leur pourcentage rester pratiquement inchangé. Cependant, certaines écoles ont obtenu de bons résultats, six d'entre elles affichant des pourcentages supérieurs à la moyenne provinciale, tandis que deux se situaient au même niveau que cette moyenne.

* Nous reprenons les expressions « Nombre d'écoles où le pourcentage a monté », « Nombre d'écoles où le pourcentage a baissé » et « Nombre d'écoles où le pourcentage n'a pas changé » par souci d'uniformité avec le libellé du Rapport du Programme des écoles communautaires – Octobre 2014 à décembre 2018.

Tableau 4: Évaluation des notions de calcul en 3^e année
Pourcentage d'élèves satisfaisant aux attentes dans les quatre compétences

Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
Automne 2014 (données de référence)	31,1 %	22,8 %	8 p. p.
Automne 2017	35,2 %	23,3 %	12 p. p.
Automne 2021	32,6 %	20,9 %	12 p. p.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2021	Augmentation de 1,5 p. p. ↑	Diminution de 1,9 p. p. ↓	—

Des données de référence de 2014 à 2017 (n=27) :		De 2017 à 2021 (n=24) :
Nombre d'écoles où le pourcentage a monté :	13	11
Nombre d'écoles où le pourcentage a baissé :	11	11
Nombre d'écoles où le pourcentage n'a pas changé :	3	2

Dans l'évaluation de la lecture des élèves de 3^e année, on observe une augmentation globale du nombre de points entre la période de référence et l'automne 2021 (n=29 écoles communautaires) (tableau 5). Encore une fois, les résultats sont mixtes, avec 13 écoles où le pourcentage a monté par rapport à 2017, 14 écoles où le pourcentage a baissé et deux écoles où le pourcentage n'a pas changé. Tout comme pour les notions de calcul, certaines écoles ont obtenu de bons résultats, sept ayant des pourcentages supérieurs à la moyenne provinciale et une se situant au même niveau que la moyenne provinciale.

Tableau 5 : Évaluation des notions de la lecture en 3^e année
Pourcentage d'élèves satisfaisant aux attentes dans les trois compétences

Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
Automne 2014 (données de référence)	46,0 %	25,9 %	20 p.p.
Automne 2017	47,2 %	28,0 %	19 p.p.
Automne 2021	44,9 %	29,2 %	16 p.p.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2021	Diminution de 1,1 p. p. ↓	Augmentation de 3,3 p.p. ↑	—

Des données de référence de 2014 à 2017 (n=27) :		De 2017 à 2021 (n=24) :
Nombre d'écoles où le pourcentage a monté :	13	13
Nombre d'écoles où le pourcentage a baissé :	13	14
Nombre d'écoles où le pourcentage n'a pas changé :	1	2

Pour ce qui est de la performance à l'évaluation du sens du nombre et des habiletés mathématiques à mi-parcours de la 7^e année, une diminution minimale peut être observée entre la période de référence et janvier 2022 (n=16 écoles communautaires) (tableau 6). En 2022, 26 points de pourcentage séparaient les écoles provinciales de celles du programme. Le pourcentage a monté par rapport à 2018 dans seulement deux écoles, tandis qu'il a baissé dans huit d'entre elles. Le pourcentage n'a pas changé dans six écoles, dont quatre n'avaient toujours pas d'élèves satisfaisant aux attentes. Une école affichait un taux de réussite supérieur à la moyenne provinciale.

Tableau 6 : Évaluation du sens des nombres et des habiletés mathématiques en 7^e année
Pourcentage d'élèves satisfaisant à la performance dans les cinq compétences à mi-parcours en 7^e année

Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
Janvier 2015 (données de référence)	32,4 %	11,7 %	21 p.p.
Janvier 2018	34,8 %	11,0 %	24 p.p.
Janvier 2022	36,2 %	10,5 %	26 p.p.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2022	Augmentation de 3,8 p. p. ↑	Diminution de 1,2 p. p. ↓	—

Des données de référence de 2015 à 2018 (n=14) :	De 2018 à 2022 (n=16) :	
Nombre d'écoles où le pourcentage a monté :	6	2
Nombre d'écoles où le pourcentage a baissé :	6	8
Nombre d'écoles où le pourcentage n'a pas changé :	2	6

(Remarque : 4 des 6 écoles où le pourcentage est demeuré inchangé ont continué à avoir zéro élèves satisfaisant aux attentes)

Pour ce qui est de la performance à l'évaluation de la compréhension en lecture à mi-parcours de la 8^e année, un grand écart peut être observé entre les écoles provinciales et celles du programme (n=16) en janvier 2022 (tableau 7). En 2022, 30 points de pourcentage séparaient les écoles provinciales de celles du programme. Le pourcentage a monté par rapport à 2018 dans cinq écoles, tandis qu'il a baissé dans onze d'entre elles. Une école affichait un taux de réussite supérieur à la moyenne provinciale.

Tableau 7 : Évaluation de la compréhension en lecture en 8^e année
Pourcentage d'élèves satisfaisant à la performance dans les trois compétences à mi-parcours de la 8^e année

Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
Janvier 2015 (données de référence)	32,4 %	11,7 %	21 p.p.
Janvier 2018	34,8 %	11,0 %	24 p.p.
Janvier 2022	36,2 %	10,5 %	26 p.p.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2022	Augmentation de 3,8 p. p. ↑	Diminution de 1,2 p. p. ↓	—

Des données de référence de 2015 à 2018 (n=12) :	De 2018 à 2022 (n=16) :	
Nombre d'écoles où le pourcentage a monté :	3	5
Nombre d'écoles où le pourcentage a baissé :	6	11
Nombre d'écoles où le pourcentage n'a pas changé :	3	0

En ce qui concerne la rédaction de textes informatifs par les élèves de 8^e année, l'écart est demeuré grand entre les écoles provinciales et celles du programme (n=16) en 2022 (tableau 8). Comme c'était le cas en 2018, 27 points de pourcentage séparaient les écoles provinciales de celles du programme. Le pourcentage a monté depuis 2018 dans six écoles, tandis qu'il a baissé dans huit d'entre elles. Le pourcentage n'a pas changé dans deux écoles, dont l'une n'avait aucun élève satisfaisant aux attentes. Aucune école n'affichait un taux de réussite supérieur à la moyenne provinciale.

**Tableau 8 : Évaluation de la rédaction de textes informatifs en 8^e année
Pourcentage d'élèves satisfaisant à la performance dans les trois compétences
mi-parcours de la 8^e année**

Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
Janvier 2015 (données de référence)	32,4 %	11,7 %	21 p.p.
Janvier 2018	34,8 %	11,0 %	24 p.p.
Janvier 2022	36,2 %	10,5 %	26 p.p.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2022	Augmentation de 3,8 p. p. ↑	Diminution de 1,2 p. p. ↓	—

	Des données de référence de 2015 à 2018 (n=12) :	De 2018 à 2022 (n=16) :
Nombre d'écoles où le pourcentage a monté :	3	6
Nombre d'écoles où le pourcentage a baissé :	6	8
Nombre d'écoles où le pourcentage n'a pas changé :	3	2
(Remarque : 1 des 2 écoles où le pourcentage est demeuré inchangé a continué à avoir zéro élèves satisfaisant aux attentes)		

En ce qui concerne les mathématiques de 9^e année, l'écart était grand entre les écoles provinciales et celles du programme (n=5)* en 2021-2022 (tableau 9). Depuis 2016-2017, le pourcentage a monté dans une école, il a baissé dans trois écoles et il n'a pas changé dans une école. Aucune école n'affichait un pourcentage de même niveau ou de niveau plus élevé que la moyenne provinciale.

**Tableau 9 : Mathématiques de 9^e année
Pourcentage d'élèves inscrits en 9^e année pour la première fois qui ont obtenu le crédit à la fin de l'année**

Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
2014-2015 (données de référence)	87,2 %	61,7 %	25.5 p.p.
2016-2017	88,0 %	66,7 %	21.3 p.p.
2020-2021	86,6 %	54,3 %	32.3 p.p.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2020-2021	Diminution de < 1 p. p. ≈	Diminution de 7 p. p. ↓	—

	Des données de référence de 2014-2015 à 2016-2017 (n=7) :	De 2016-2017 à 2020-2021 (n=5) :
Nombre d'écoles où le pourcentage a monté :	5	1
Nombre d'écoles où le pourcentage a baissé :	2	3
Nombre d'écoles où le pourcentage n'a pas changé :	0	1

En 2021-2022, l'écart le plus marqué a pu être observé dans le domaine de English Language Arts de 9^e année entre les écoles provinciales et celles du programme (n=4)**; cet écart a augmenté de façon spectaculaire par rapport aux années précédentes (tableau 10). Le pourcentage n'a monté dans aucune école, il a baissé dans trois écoles et n'a pas changé dans deux autres écoles. Aucune école n'affichait un pourcentage de même niveau ou de niveau plus élevé que la moyenne provinciale.

* Le nombre peu élevé d'écoles du programme communautaire doit être noté.

** Encore une fois, le nombre peu élevé d'écoles du programme communautaire doit être noté.

Tableau 10 : English Language Arts de 9^e année
Pourcentage d'élèves inscrits en 9^e année pour la première fois qui ont obtenu le crédit à la fin de l'année

Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
Janvier 2015 (données de référence)	32,4 %	11,7 %	21 p.p.
Janvier 2018	34,8 %	11,0 %	24 p.p.
Janvier 2022	36,2 %	10,5 %	26 p.p.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2022	Augmentation de 3,8 p. p. ↑	Diminution de 1,2 p. p. ↓	—

	Des données de référence de 2015 à 2018 (n=7) :	De 2018 à 2020-2021 (n=4) :
Nombre d'écoles où le pourcentage a monté :	4	0
Nombre d'écoles où le pourcentage a baissé :	3	2
Nombre d'écoles où le pourcentage n'a pas changé :	0	2

Nous n'avons pas assez de données pour préciser combien d'écoles ont vu leur note moyenne monter ou baisser dans les domaines des mathématiques au quotidien et des English Language Arts de 12^e année. De même, les données pour les mathématiques pré-calcul de 12^e année étaient insuffisantes pour que nous puissions en faire l'analyse. Il convient également de noter que pour les évaluations de 12^e année, les données les plus récentes sont antérieures à la pandémie. En raison des perturbations occasionnées par la pandémie, les tests provinciaux de 12^e année ont été mis sur pause au cours de l'année scolaire 2019-2020 et on prévoit leur retour en 2024.

Dans le domaine des mathématiques appliquées de 12^e année, l'écart entre les écoles provinciales et celles du programme a augmenté de façon spectaculaire par rapport aux années précédentes (tableau 11).

Tableau 11 : Note moyenne au test provincial de Mathématiques appliquées de 12^e année

Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
Janvier 2015 (données de référence)	32,4 %	11,7 %	21 p.p.
Janvier 2018	34,8 %	11,0 %	24 p.p.
Janvier 2019	36,2 %	10,5 %	26 p.p.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2019	Augmentation de 3,8 p. p. ↑	Diminution de 1,2 p. p. ↓	—

Pour les mathématiques au quotidien de 12^e année, bien qu'on observe une diminution en 2019 par rapport à la période de référence, l'écart entre les écoles provinciales et celles du programme s'est légèrement réduit depuis 2018 (tableau 12).

Tableau 12 : Note moyenne au test provincial de Mathématiques au quotidien de 12^e année

Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
Janvier/juin 2015 (données de référence)	58,0 %	49,1 %	8,9 p.p.
Janvier/juin 2018	53,7 %	38,5 %	15,2 p.p.
Janvier/juin 2019	55,2 %	42,7 %	12,5 p.p.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2019	Diminution de 3 p. p. ↓	Diminution de 6 p. p. ↓	—

Le taux de réussite dans le domaine des English Language Arts de 12^e année a diminué en 2019 par rapport à la période de référence, et l'écart entre les écoles provinciales et celles du programme a augmenté (tableau 13).

Tableau 13 : Note moyenne au test de English Language Arts de 12^e année

Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
Janvier / juin 2015 (données de référence)	67,4 %	51,2 %	16,2 p.p.
Janvier / juin 2018	67,8 %	50,4 %	17,4 p.p.
Janvier / juin 2019	68,1 %	45,6 %	22,5 p.p.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2019	Augmentation de < 1,0 ≈	Diminution de 6 p. p. ↓	—

Tableau 14 : Note moyenne au test de Mathématiques pré-calcul de 12^e année

Année	Ensemble de la province	Programme des écoles communautaires	Écart en points de pourcentage
Janvier / juin 2015 (données de référence)	68,7 %	(moins de 10 élèves ont subi le test)	s.o.
Janvier / juin 2018	68,0 %	(moins de 10 élèves ont subi le test)	s.o.
Janvier / juin 2019	68,4 %	(moins de 10 élèves ont subi le test)	s.o.
Changement en pourcentage de la valeur des données de référence à 2019	Diminution de < 1,0 ≈	s.o.	—

Regard vers l'avenir

Même si la pandémie a eu des répercussions à l'échelle de la province, elle semble avoir eu un effet plus marqué sur les écoles communautaires. Même si certaines d'entre elles ont montré une tendance à l'amélioration au chapitre de l'assiduité de leurs élèves et affiché de bons résultats dans plusieurs dimensions de l'évaluation des élèves et de l'obtention de crédits, les disparités semblent s'être accrues avec la pandémie dans l'ensemble. Il sera important de surveiller la façon dont les écoles du programme réagissent à l'affaiblissement de la pandémie et à la levée des restrictions liées à la COVID-19.

L'assiduité scolaire doit demeurer l'un des principaux domaines d'intérêt des écoles communautaires. Les écarts importants observés dans la réussite scolaire, en particulier chez les élèves de 9^e année, doivent également faire l'objet d'un examen et d'une attention plus approfondis. La Section des écoles communautaires collaborera avec les écoles pour étudier cette question et proposer des solutions créatives qui favorisent à la fois l'amélioration de l'assiduité scolaire et celle de la réussite des élèves.

La Section des écoles communautaires continuera aussi de travailler en collaboration avec les organismes communautaires, les fondations, le secteur des entreprises et les autres ministères gouvernementaux par l'entremise du Comité sous-ministériel des écoles communautaires. Cette collaboration aide à mobiliser davantage de ressources et de services et à améliorer les programmes qui améliorent l'assiduité des élèves, leur réussite et leur rendement; les programmes qui améliorent le bien-être et la sécurité des familles, des enfants et du quartier; et les programmes qui réduisent le risque de mauvais traitements envers les enfants ainsi que le nombre d'enfants pris en charge.

Annexe A : Programme des écoles communautaires (2023)

Division scolaire	École
Division scolaire Border Land	Roseau Valley High School
Division scolaire Brandon	New Era School George Fitton School
Division scolaire franco-manitobaine	École communautaire Aurèle-Lemoine
Division scolaire Fort-la-Bosse	Oak Lake Community School
Division scolaire Flin Flon	Ruth Betts School
Division scolaire Frontier	Grand Rapids School Thunderbird School West Lynn Heights School
Division scolaire Kelsey	Kelsey Community School Scott Bateman School
Division scolaire Lord Selkirk	Ruth Hooker School
Division scolaire Louis Riel	Lavallee School Victor Mager School
Division scolaire Mystery Lake	Wapanohk Community School
Division scolaire Park West	Waywayseecappo Community School
Division scolaire Pembina Trails	Dalhousie School
Division scolaire Portage-la-Prairie	North Memorial School
Division scolaire River East Transcona	Hampstead School Donwood School
Division scolaire Seven Oaks	Elwick Community School
Division scolaire St. James–Assiniboia	Brooklands School
Division scolaire Turtle River	Alonsa School
Division scolaire Winnipeg	David Livingstone School Dufferin School Fort Rouge School John M. King School Hugh John Macdonald School Lord Selkirk School Norquay School Pinkham School R.B. Russell Vocational School River Elm School Shaughnessy Park School Sister MacNamara School Wellington School

Annexe B : Restrictions imputables à la pandémie de la COVID-19 en 2021-2022

- Les écoles ont commencé l'année au niveau « prudent » (jaune) du système de riposte à la pandémie.
 - Tous les élèves de la maternelle à la 8^e année étaient en classe à temps plein. Les élèves ayant des besoins particuliers ont été priorités pour l'apprentissage en classe, et les élèves de la 9^e à la 12^e année étaient en classe dans la mesure du possible ou suivant un modèle hybride (au moins deux jours en classe par cycle de six jours).
- À la fin d'octobre, le niveau « restreint » (orange) a été décrété pour les écoles de Winnipeg et, peu de temps par la suite, pour toutes les écoles du Manitoba.
 - Les élèves de la maternelle à la 8^e année se sont vu temporairement offrir la possibilité de poursuivre leurs apprentissages à distance. Des mesures de santé publique plus strictes ont été mises en œuvre, et les écoles ont reçu la directive de s'assurer du respect des règles d'éloignement physique de deux mètres dans toute la mesure du possible.
- À la fin du mois de novembre, la Division scolaire de Hanover est passée au niveau « critique » (rouge). Les élèves de la maternelle à la 12^e année sont passés à l'apprentissage à distance, à l'exception des enfants des travailleurs des services communautaires, des élèves ayant des besoins particuliers et des élèves à faible possibilité de réussite.
- Le congé des fêtes a été suivi de deux semaines d'apprentissage à distance (du 4 au 15 janvier).
 - Les élèves de la 7^e à la 12^e année sont passés à l'apprentissage à distance à temps plein, à l'exception des enfants de 12 ans et moins des travailleurs des services communautaires, des élèves ayant des besoins particuliers et des élèves à faible possibilité de réussite. Les élèves de la maternelle à la 8^e année se sont vu temporairement offrir la possibilité de poursuivre leurs apprentissages à distance.
- Du 18 janvier au 9 mai, les écoles sont restées au niveau « restreint » (orange), à l'exception de certains établissements qui sont passés au niveau « critique » (rouge) pour des raisons de sécurité ou d'ordre opérationnel.
- Du 12 au 30 mai, toutes les écoles de la maternelle à la 12^e année de Winnipeg et de Brandon sont passées au niveau « critique » (rouge). Les régions de Winnipeg et de Brandon sont passées au niveau « critique » (rouge) en raison de l'ampleur de la transmission communautaire et des pressions que celle-ci exerçait sur le système de santé. Toutes les autres écoles sont restées au niveau « restreint » (orange), sauf lorsque les responsables de la santé publique ont décidé de les faire passer au niveau « critique » (rouge). Des mesures de santé publique supplémentaires ont été mises en place.

Du 18 au 30 mai, après la tenue d'une consultation regroupant leurs directeurs généraux et les responsables de la santé publique, les divisions scolaires Vallée de la Rivière-Rouge et Garden Valley sont passées à l'apprentissage à distance.
- Du 3 au 14 juin, toutes les écoles de la maternelle à la 12^e année de Winnipeg, de Brandon et des divisions scolaires Vallée de la Rivière-Rouge et Garden Valley sont restées au mode d'apprentissage à distance jusqu'à la fin de l'année scolaire, mais ont pu rouvrir pour l'enseignement à de petits groupes à compter du 14 juin.
- À compter de juin jusqu'à la fin de l'année scolaire, d'autres écoles et divisions sont passées au niveau « critique » (rouge) en fonction des recommandations reçues de la santé publique ou pour des raisons d'ordre opérationnel.

Pour obtenir plus de détails, reportez-vous au document que vous trouverez à l'adresse www.edu.gov.mb.ca/m12/covid/docs/covid_reflections_k-12schools_fr.pdf.

Annexe C : Comité consultatif des écoles communautaires de 2015 à 2018

Conseil de parents des écoles communautaires	Représentants de 2015 à 2018
Brooklands School — DS St. James-Assiniboia	Teresa Olsen (présidente)
Dufferin School — DS Winnipeg	Helen Sinisalo
École New Era — DS Brandon	Shirley McArthur
Oak Lake Community School — DS Fort La Bosse	Kim Williment (coprésidente)
Sister McNamara School — DS Winnipeg	May Corpuz
Wapahnok School — DS Mystery Lake	Cathee Helgason
Organismes éducatifs	Représentants de 2015 à 2018
Aboriginal Circle of Educators (ACE)	Alison Cox — membre d'ACE
Community Education Development Association	Tom Simms — directeur général
Council of School Leaders	Maxine Geller — présidente, Council of School Leaders
Manitoba Association of Parent Councils	Nina VanDrunen — membre du conseil, Thompson
Manitoba Association of School Superintendents	Karin Seiler — directrice générale d'une division scolaire du centre-ville

Références

Brownell, Marni, Mariette Chartier, Rob Santos, Okechukwu Ekuma, Wendy Au, Joykrishna Sarkar, Loenard MacWilliam, Elaine Burland, Ina Koseva, et Wendy Guenette. *How Are Manitoba's Children Doing?* Manitoba Centre for Health Policy, octobre 2012. Affiché en ligne au www.oise.utoronto.ca/atkinson/UserFiles/File/Policy_Monitor/MB_12_10_01_-_How_Are_Manitobas_Children_Doing.pdf.

Manitoba. *Loi sur les écoles communautaires*. C168 de la C.P.L.M. Imprimeur du Roi — Publications officielles, 2013. Affiché en ligne au <https://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/c168f.php>.

———. *Discours du Trône qui inaugure la cinquième session de la 42^e législature*, 30 septembre 2019.

Éducation et Apprentissage de la petite enfance du Manitoba. *Réflexions sur la COVID-19 dans les écoles du Manitoba de la maternelle à la 12^e année*. www.edu.gov.mb.ca/m12/covid/docs/covid_reflections_k-12schools_fr.pdf.

Santé mentale et mieux-être de la communauté du Manitoba. *Stratégie en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances*. www.gov.mb.ca/mh/mh/strategy.fr.html. Consulté le 3 février 2023.

Manitoba — *Communiqués de presse*. “Communiqué : Les gouvernements du Canada et du Manitoba concluent un accord pour améliorer les services de soins de santé.” 16 avril 2019, <https://news.gov.mb.ca/news/index.fr.html?item=45211>.

